

PRÉSENTATION

Le dernier référentiel national de financement de la médiation familiale intègre une diversité d'activités et de publics pour lesquels la médiation familiale peut être exercée. En relèvent par exemple: les conflits familiaux intergénérationnels entre frères et sœurs et parents lorsque la perte d'autonomie d'un membre de la famille nécessite une prise de décision: intervention de tiers au domicile, accueil en établissement, mesure de protection, etc.

Dans un contexte de multiplication des demandes de médiation de la part de familles confrontées au vieillissement et/ou au handicap d'un proche, l'ouverture de cette possibilité pour les services conventionnés est conditionnée à la formation de 28 heures spécifiques pour les médiateurs, salariés de ces services.

Vous souhaitez vous investir dans la Médiation Familiale, les situations de perte d'autonomie liées au vieillissement ou au handicap et adapter votre pratique professionnelle.

Nous vous proposerons d'ancrer vos compétences dans ce domaine et de développer des connaissances spécifiques sur les publics, les réseaux de partenaires et les modalités d'intervention dans le cadre de ces situations.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Intégrer son action dans le cadre légal et réglementaire
- Identifier les situations de vulnérabilité et les conséquences de la perte d'autonomie
- Identifier les politiques du grand-âge, du handicap et leurs professionnels
- Transférer ses pratiques de MF aux spécificités de ce domaine

PRÉREQUIS

Etre diplômé(e) du DEMF

PUBLICS CONCERNÉS

Médiateurs familiaux dans les services conventionnés ou en exercice

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Expositive, formative et participative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire avant et après la formation avec validation des acquis ;
- Bilan par les stagiaires et le formateur à la fin du stage.

LA MÉDIATION FAMILIALE DANS LES SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ

S'INSCRIRE



DURÉE :

28 heures (soit 4 jours)



TARIFS INTER : (4 JOURS)

- Adhérents : 1080 €
- Non-adhérents : 1310 €

TARIFS INTRA (SUR DEVIS)

[Voir les conditions de financement](#)



Paris

RÉFÉRENTE FORMATION

ELODIE COUPAU

02 31 46 87 87

formation@fenamef.asso.fr



JOUR 1 : INTEGRER SON ACTION DANS LE CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Contenu

- Le consentement et l'autonomie de la volonté avec notamment les questions autour du respect des droits de la personne vulnérable et de la validité des actes Juridiques conclus
- La solidarité familiale à travers les obligations alimentaires des descendants envers leurs ascendants
- La protection des personnes vulnérables : mesures et régimes de protection juridique ou judiciaire

Compétences professionnelles visées

- Savoir repérer et identifier les différents enjeux juridiques des situations de vulnérabilité
- Connaître le droit et la réglementation qui encadrent les régimes de protection juridiques des personnes vulnérables
- Savoir identifier la place du médiateur par rapport à celles des autres professionnels du droit

Supports pédagogiques

- Plan détaillé de l'intervention
- Bibliographie, textes, documents, formulaires, liens utiles, ... Tableaux récapitulatifs
- Quizz

Formateurs

Médiateur familiale, juriste et formateur



JOUR 2 : IDENTIFIER LES SITUATIONS DE VULNERABILITE ET LES CONSEQUENCES DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Contenu

- Les perceptions de la vieillesse
- Les évolutions physiques et psychologiques liées au vieillissement
- Les interactions familiales en situation de grand âge

Compétences professionnelles visées

- Maîtriser les concepts de perceptions de la vieillesse et de la vulnérabilité
- Savoir comprendre les évolutions physiques et psychologiques liées au vieillissement
- Savoir identifier les interactions familiales liées aux situations de grand âge

Supports pédagogiques

- Plan détaillé de l'intervention
- Bibliographie, textes, documents, formulaires, liens utiles, ... Tableaux récapitulatifs
- Quizz

Formateurs

- Médecin gériatologue,
- Psychiatre



JOUR 3 : IDENTIFIER LES POLITIQUES DU HANDICAP ET DU GRAND AGE ET LEURS PROFESSIONNELS

Contenu

- Politiques g rontologiques et du handicap : objectifs, moyens et organisation.
- Premi re approche des acteurs du r seau g rontologique et du handicap

Comp tences professionnelles vis es

- Savoir identifier les politiques de la vieillesse et du grand  ge
- Savoir identifier les politiques du handicap
- Savoir rep rer les acteurs du r seau g rontologique et du handicap

Supports p dagogiques

- Diaporama
- Quizz

Formateurs

Conseiller technique, juriste

JOUR 4 : TRANSFERER SES PRATIQUES DE MEDIATION FAMILIALE AUX SPECIFICITES DE CE DOMAINE

Contenu

- La co-m diation.
- Le contexte sp cifique de la vuln rabilit  : place et pr sence des diff rents acteurs, choix de son syst me d'intervention.
- La crise de la s n scent et l' mergence des conflits, les temporalit s en m diation.
- Le travail sur les places : questions d'autonomie et de protection, l gitimit , autorit  et responsabilit .
- Le processus de m diation.
- Approche du r seau g rontologique.

Comp tences professionnelles vis es

- Savoir transposer le processus de m diation   ces publics
- Savoir assurer   la personne vuln rable une place dans le processus de m diation familiale
- Savoir mobiliser de la cr ativit  pour adapter le cadre de la m diation familiale   ce public

Supports p dagogiques

- Diaporama
- Quizz

Formateurs

M diateur familiale formatrice experte dans le domaine vis 

